

# Noyade d'un enfant autiste dans le parc de Choisy-le-Roi : accident ou meurtre ?

écrit par Christine Tasin | 15 août 2025



Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), parc interdépartemental des sports, mercredi 13 août 2025. Le corps d'un enfant de 11 ans a été retrouvé immergé au niveau d'un ponton du bassin. LP/Denis Courtine



Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), parc interdépartemental des sports, mercredi 13 août 2025. Le corps d'un enfant de 11 ans a été retrouvé immergé au niveau d'un ponton du bassin. LP/Denis Coutine

**C'est une affaire épouvantable, pour les parents, pour les responsables de l'encadrement, pour les petits copains (s'il en avait) de l'enfant noyé, mais, à l'heure où j'écris, on n'a pas d'explication.**

Comment cet enfant autiste de 11 ans a-t-il pu échapper à la surveillance des animateurs qui, justement, étaient plus nombreux que d'habitude afin de gérer les enfants un peu différents comme le petit noyé ? A l'heure où j'écris, on n'a pas la réponse.

[...]

*Le drame s'est noué au parc interdépartemental des sports, un immense terrain de jeu de 150 ha, coupé en deux par la D 86 et à cheval entre [Choisy-le-Roi](#), Créteil et Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Sur la plaine Nord, les jeunes affluaient, ce mercredi 13 août après-midi, pour profiter des activités du parc acrobatique dans les arbres ou pratiquer le wakeboard, « sorte de snowboard mais dans l'eau », explique sur place un connaisseur.*

*La nouvelle de la noyade n'est pas arrivée jusque-là. La veille, ce mardi, [un enfant de 11 ans, souffrant de troubles autistiques, a perdu la vie dans le bassin](#). Il y était venu avec le centre de loisirs Kotchever du XVIIIe arrondissement de Paris. Selon les premiers éléments de l'enquête, il aurait échappé à la vigilance des animateurs. Son corps, inerte, a été retrouvé immergé au niveau d'un ponton.*

*« Cela s'est certainement passé sur la plaine Sud », avance une employée. Dans cette partie du parc, beaucoup moins de monde effectivement.*

### **Le Parisien**

[...]

**J'ai peur de vous dire ce qui me passe par la tête en lisant l'article du Parisien.**

**Peut-on écarter la piste d'un acte malintentionné volontaire ?**

Peut-on écarter la possibilité pour l'un ou certains des gosses du Centre de Loisir d'avoir pris le petit handicapé pas tout à fait comme les autres comme tête de Turc et de l'avoir jeté à l'eau ?

A moins que l'un ou l'autre de certains habitants des territoires perdus de la République qui sont dans le coin aient rencontré le petit garçon égaré et l'aient délibéré noyé par sadisme, pour « rigoler » ?

**On sait hélas que ce genre de monstres existe. La petite Louise n'a-t-elle pas perdu la vie dans une circonstance proche ? Et elle n'avait pas de troubles autistiques, elle...**

Il y a tant de criminels en liberté, tant de fous en liberté, tant de gens qui n'ont pas les codes de notre société et n'en veulent pas que tout est possible...

Hélas. Et je n'ai pas parlé de ces milliers de personnes qui tuent parce que, selon nos autorités bienveillantes, elles seraient... déséquilibrées !!!

**Christine Tasin**